

Mouvement

intra 2008

4456 collègues ont participé aux différentes phases du mouvement intra académique.

Celui-ci mobilise énergie et anxiété de la part des collègues et des commissaires paritaires du SNES.

Il est aussi le traducteur de la politique ministérielle qui reste marquée par les suppressions de postes.

Comme tous les ans, le SNES en fait l'analyse détaillée afin de pouvoir faire des propositions constructives pour améliorer la mobilité des collègues.

Principales caractéristiques du mouvement 2008

- Un recul de 26.6% des capacités d'accueil.
- 605 personnes sont entrées dans l'académie dont 78 néotitulaires.
- Une lutte acharnée pour garder les postes fixes et les heures poste dans les établissements. -167.8 ETP ou Equivalents Temps Plein ont été récupérés par rapport aux prévisions.
- Moins de POM ou Postes Offerts au Mouvement mais plus de ZR.
- Les postes restés vacants après mouvement ont doublé.
- 10% des postes ont été bloqués pour gérer la pénurie d'enseignants dans certaines disciplines ce qui a provoqué le boycott de la FPMA d'ouverture par les organisations syndicales.
- 101 mesures de cartes scolaires et dérogation à la règle de leur affectation pour éviter les compléments de service illégaux.
- Plus de 1000 collègues en complément de service dont 334 hors commune.
- 466 professeurs en service partiel en SEGPA soit l'équivalent de 88.5 ETP.
- 3104 collègues ont demandé une mutation dont 40.5% ont été mutés.
- Une progression sensible de l'affectation dans les 3 « petits » départements notamment pour les entrants.
- Moins de possibilité de mutation pour les anciens en poste.
- Moins de mutation pour les TZR malgré une bonification de 300 points pour les plus anciens mais valorisée sur le vœu commune.
- Les femmes mutent plus que les hommes en collège alors que leur demande pour les lycées est identique à celle des hommes.
- 104 collègues mutés en plus grâce au travail paritaire.
- 12% des collègues en poste dans l'académie ont demandé une mutation, 31.1% l'ont obtenu.
- Plus de la moitié des disciplines n'assurait pas une mutation à plus de 40.5% des demandeurs.
- Etre syndiqué au SNES assure une plus grande chance de mutation.
- 1437 personnes dont 85 maîtres auxiliaires étaient dans le 3^{ème} mouvement.
- 1314 TZR ont été affectés dont 30.8% à l'année ; 11.2% pour faire des suppléances longues et 58% des remplacements de courte et moyenne durée.
- 78.8 ETP sont issus de la transformation des HSA grâce au refus des collègues.
- Le potentiel de remplacement est de 6.4% avec des disparités.
- 215 collègues en moins dans les collèges et les lycées à la rentrée 2008.

Le mouvement intra comporte plusieurs phases à commencer par le mouvement inter puis la préparation de la rentrée avec, cette année la disparition de 325 postes. Le mouvement intra suit avec enfin l'affectation à l'année des TZR, des MA et des contractuels.

Le mouvement occupe pratiquement toute l'année scolaire, il mobilise une trentaine de commissaires paritaires. Il reflète les évolutions du système éducatif du second degré, il est aussi le miroir des aspirations des collègues dans leur besoin d'évoluer géographiquement.

I. Le mouvement inter

Imposé en 1999 par Claude Allègre au prétexte d'améliorer le mouvement national, sans doute plus pour casser l'outil syndical du SNES, qu'il haïssait, le mouvement inter handicape gravement les collègues qui mutent à l'aveugle.

A. Des comptes qui sont loin du compte

Lorsque le ministère établit les capacités d'accueil sans concertation paritaire et dans le plus grand secret on ne sait pas vraiment ce qu'il mesure. Sans doute plus les créations-suppressions que les réels besoins des académies.

411 capacités ont été arrêtées dans les disciplines hors EPS et PLP soit un recul de 26.6%. Elles parlent d'elles-mêmes des suppressions d'emplois imposées par le Gouvernement. Bordeaux représente 4.1% des capacités nationales alors qu'elle disposait l'an dernier de 5.6% des mêmes capacités. Il aurait fallu 594 capacités, ce qui correspond au nombre de postes vacants pour le mouvement auquel il convient de retrancher les mesures de carte scolaire en poste fixe ainsi que les réintégrations et quelques détachements.

Le ministère a donc péjoré les capacités de l'académie de 183 soit 30.8%. Il génère 19 disciplines déficitaires et donc des postes restés vacants. C'est le cas pour la documentation qui a manqué de 35 capacités, pour la technologie (17), pour les lettres classiques (13), les STMS (6).

Par contre, il génère 16 disciplines en excédent dont les sciences physiques (20), l'histoire géographique (10) et pour l'anecdote le portugais.

Dans les faits, le ministère établit les capacités au vu des entrées et des sorties avec une marge de 3.2% d'erreur ce qui est mieux que l'an dernier (11.6%). Le problème, c'est que cela ne correspond pas vraiment aux besoins de l'académie.

Il guide avec les yeux dans le rétroviseur.

Evolution	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
	675	607	528	465	525	624	391	542	560	411
En %		-10	-13	-11,9	12,9	18,8	-37,3	38,6	3,3	-26,6

B. Le mouvement inter

605 personnes arrivées dans l'académie et une centaine est partie en tant que titulaires.

Les arrivées sont constituées des inter auxquelles se rajoutent des réintégrations (43) et des détachements (27). Au mois d'avril, 523 entrées étaient recensées. En juin, on en comptait 535 soit 12 de plus sans doute liées à des révisions. C'est sur la base des données d'avril que suivent les données.

Trois académies fournissent 52.4% des entrées dans l'académie : Bordeaux avec 21.4%, Versailles 17.4%, Créteil 13.6%. Les deux académies de la Région parisienne fournissent 16.4% des entrants dont certaines disposent de points de bonifications APV qui ne sont pas sans impact sur le mouvement intra.

Pour les départs, le gros des troupes est constitué par les stagiaires IUFM (354) et en situation (32). 142 titulaires ont formulé une demande et 103 l'ont obtenu avec un taux de satisfaction de 72.5%. Ils libèrent 83 postes fixes et ZR.

73 stagiaires IUM sont restés dans l'académie soit 20.6% posant ensuite le problème de leur formation en tant que néotitulaires. Le recteur de Bordeaux les déchargeant de cours l'équivalent de 4 semaines ce qui ne va pas de soi pour leur remplacement. Le SNES avait proposé une décharge hebdomadaire. Pour les stagiaires en situation, seuls 28.6% sont restés dans l'académie, ce qui est en retrait par rapport à l'année antérieure.

II. La préparation de la rentrée et les POM :

C'est dans un contexte tendu que la rentrée s'est préparée. Marqué par des grèves et des manifestations, le climat n'a pas été au beau fixe alors que le ministère annonçait 11200 suppressions d'emplois dont plus de 8000 pour le second degré.

Le CTPA (Comité Technique Paritaire Académique) du 1^{er} avril réuni pour être consulté sur les suppressions-crétions de postes a été boycotté d'abord pour cette raison puis sur la forme. Le recteur ayant décidé de ne plus le consulter sur les créations-suppressions laissant aux CTPD (Comité Technique Paritaire Départementaux des IA) cette prérogative.

Cette atteinte inouïe au paritarisme cache la difficulté à gérer autant de suppressions. Il a fallu tempêter et insister pour au final, en juin obtenir une information fiable après cinq documents modifiés du 29 mars au 4 juin. Pour clore le tout, le rectorat n'a pas tenu de GT pour transformer les BMP (Blocs de Moyens Provisoires) en postes fixes comme les années antérieures.

A. De 414 suppressions à 325 :

Le 1^{er} avril, le rectorat affichait 414 suppressions de postes alors que le ministère en avait demandé 186 (dont 155 par transformation des HSA). Les batailles syndicales à l'initiative du SNES ont permis la réimplantation de 89 postes. Au final, l'académie perd toutefois 325 postes fixes soit 2% de son potentiel.

	Dordogne	en %	Gironde	en %	Landes	en %	Lot et Gar	en %	Pyr Atl	en %	Acad Bx	en %
CLG	-25	-2,7	-54	-1,6	-6	-0,6	-18	-2,5	-32	-2,6	-135	-1,9
LYC	-20	-3,3	-36	-1,4	-11	-2,1	-14	-2,7	-33	-2,9	-114	-2,1
LP	-5	-1,5	-22	-1,7	-14	-3,6	-11	-3,4	-11	-1,8	-63	-2,1
SES	-2	-3,4	-8	-3,8	2	5,9	-4	-6,8	-1	-1,3	-13	-2,9
EREA	-1	-3,7	-2	-3,4	-1	-3,6	4	30,8			0	
TOTAL	-53	-2,7	-122	-1,6	-30	-1,6	-43	-2,6	-77	-2,5	-325	-2
RAPPEL 1er Avril	-57	-2,9	-204	-2,7	-32	-1,6	-44	-2,6	-77	-2,5	-414	-2,5
Bougés	4		82		2		1				89	

Les bougés les plus importants sont localisés en Gironde car c'est le département le plus mal loti de l'académie.

Si certaines mesures de carte scolaire ont pu être abandonnées ce qui a été plutôt rassurant pour les collègues, le travail en continu n'a pas eu que des conséquences heureuses car de nombreux postes vacants sont sortis après la fermeture du serveur ce qui a privé les collègues de mutation. Par ailleurs, des compléments de service ont été rajoutés de la même manière posant problème aux collègues affectés.

Ceci pose bien évidemment la question du calendrier de la préparation de la rentrée qui est trop tendu. Le SNES demande que la gestion des postes soit reconcentrée au niveau du rectorat pour éviter les aléas vécus depuis 2 ans. Il demande une gestion plus transparente et des décisions prises et arrêtées avant l'ouverture des serveurs. Il déplore la dégradation du paritarisme que ce soit au niveau des établissements ou des CTP. Il demande une harmonisation des documents TRMD (Tableau de Répartition des Moyens par Discipline), un affichage des HSA par discipline ainsi que le décompte précis des HSE.

En tous les cas, cette gestion erratique doit cesser par respect des personnels et du Service Public d'Education.

B. Les POM(S)

Le SNES contrôle les supports du mouvement comme toutes les opérations du mouvement. Il donne une information en ligne aux syndiqués et remercie les collègues de faire remonter toute information concernant les postes.

Les Postes Offerts au Mouvement dits POM sont des postes fixes, des postes à profil académique (SPEA), des ZR.

Le rectorat affiche sur SIAM les postes fixes mais pas tous d'où la nécessité pour les collègues de ne pas se contenter de cette information.

Le rectorat affiche aussi les postes spécifiques qu'ils soient occupés ou vacants.

Le SNES affiche tous les supports vacants avec les commentaires sur la nature du poste.

Evolution des postes fixes	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
	974	867	1127	1062	1147	772	708	904	816	762
En %		-11	30	-5,8	8	-33	-8,3	27,7	-9,7	-6,6

Deux postes ont été injectés au cours du mouvement en allemand en Dordogne et un sciences physiques en Gironde.

Les postes libérés sont issus des postes de retraités jusqu'au 30 septembre, des postes vacants, des créations, des départs à l'inter.

Evolution des postes à profil	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
	46	59	68	38	43	105	35	32	25
En %	5,3	5,2	6,4	3,3	5,6	14,8	3,4	3,9	3,3

Le SNES n'apprécie pas les postes à profil notamment dans les disciplines technologiques où les IPR ont tendance à sélectionner les collègues sans qu'il ne soit justifié de cette utilité.

De même, le SNES constate la vacance des postes fléchés pour les postes en section européenne dont 6 restent vacants sur 8 proposés dans l'académie. Il demande l'abandon de ce profil.

Il a dénoncé la création de deux postes bivalents en Education musicale-Lettres et SVT-Maths.

Evolution des ZR	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
	2117	1079	257	60	147	386	302	187	127	152

4 postes de ZR ont été ouverts au cours du mouvement. Les ZR mises au mouvement correspondent à 7.2% du potentiel initial en 1999. Le calibrage des ZR avec transparence des supports n'est pas discutable.

C. Le mouvement via les bleus

Les bleus sont les documents recensant les POM ainsi que les flux des entrants et sortants.

1. Avant l'intra

Postes fixes	Vacants avant	Bloqués	Entrants	Sortants	Vacants après	SPEA	V. Avt	Blo.	Ent.	Sor.	Vac. Ap.	ZR	Vac. Avt	Blo.	Ent.	Sor.	Vac. Ap.
Dor	108	3	120	38	23	Dor	4		2	1	3	Dor	36	11	52	35	8
Gir	349	12	440	113	10	Gir	10		9		1	Gir	37	36	74	81	8
Lan	88	1	115	37	9	Lan	4		3		1	Lan	21	9	39	31	4
LG	83	1	96	30	16	LG						LG	28	7	40	27	8
PA	107	4	125	25	3	PA	7		5		2	PA	24	10	38	28	4
Bx	735	21	896	243	61	Bx	25	0	19	1	7	Bx	146	73	243	202	32
Rappel 2007	785	7	1007	256	27	Rappel 2007	31		24		7	Rappel 2007	125	52	293	244	24

2. Après l'intra y compris les révisions définitives

Postes fixes	Vacants avant	Bloqués	Entrants	Sortants	Vacants après	SPEA	V. Avt	Blo.	Ent.	Sor.	Vac. Ap.	ZR	Vac. Avt	Blo.	Ent.	Sor.	Vac. Ap.
Dor	109	3	125	43	24	Dor	4		2	2	4	Dor	36	11	53	36	8
Gir	350	12	480	153	11	Gir	10		10	1	1	Gir	41	36	85	95	15
Lan	88	1	120	43	10	Lan	4		3		1	Lan	21	9	41	35	6
LG	83	1	105	39	16	LG						LG	28	7	39	29	11
PA	107	4	147	47	3	PA	7		5		2	PA	26	9	42	34	9
Bx	737	21	977	325	64	Bx	25	0	20	3	8	Bx	152	72	260	229	49
Rappel 2007	784	7	1101	351	27	Rappel 2007	32		24		8	Rappel 2007	127	50	302	252	27

99 collègues (8.5%) ont pu muter grâce au travail des intras.

C'est un peu mieux que l'an dernier (7.7%)

Le nombre de postes fixes représente 80.4% des POM (83.1% en 2007), les SPEA sont à 2.7% contre 3.4% l'an dernier. Enfin, les ZR comptent pour 16.6% des POM contre 13.5% en 2007.

121 postes sont restés vacants après le mouvement dont 72 pour les postes en établissement contre 35 l'an dernier.

Ce bond spectaculaire des postes vacants est d'autant plus rageant que les portes de l'académie auraient pu être ouvertes. C'est le cas en documentation où 21 postes sont restés sur le carreau ; en lettres classiques où 10 postes sont vacants, 6 postes en histoire géographie et 8 en technologie.

La situation est pour le moins contrastée selon les départements.

POSTES VACANTS en %	Rentré 2007	Rentrée 2008	Evolution
Dordogne	9,7	24,2	14,5
Gironde	4,8	5,7	0,5
Landes	6,5	15	8,5
Lot et Garonne	10,7	28,7	18
Pyrénées Atlantiques	6,4	10	3,6
Acad Bordeaux	6,6	12	6,2

Les postes restés vacants tant dans les établissements que dans les ZR ont doublé. C'est dans les trois « petits » départements que la situation a été dégradée.

D. Plus de blocages

21 postes vacants ont été bloqués (2.8%) et 72 ZR (47.4%). Deux raisons principales ont été avancées par le rectorat. La première était entendable, car il s'agissait de collègues qui ont différé leur départ à la retraite dans l'attente de l'obtention de la hors classe.

La seconde a valu un conflit avec l'administration et le boycott de l'ouverture des FPMA. Il s'agissait de bloquer 5 postes de documentation en Gironde pour pourvoir les postes en Dordogne. Nous avons dénoncé cette politique qui pénalise les collègues qui n'ont pas à supporter les défaillances de gestion de l'Etat. Par ailleurs, nous avons souligné l'injustice de cette mesure car nous observons qu'il y a 11 postes restés vacants dans le Lot et Garonne.

	Postes vacants	Bloqués	%	ZR vacantes	ZR Bloquées	%	TT	Bloqués	%	Rentrée 2007 %
Dordogne	113	3	2,6	36	11	30,5	149	14	9,4	4,9
Gironde	360	12	3,3	41	36	87,8	401	48	12	5,7
Landes	92	1	1,1	21	9	42,9	101	10	9,9	10,6
Lot et Garonne	83	1	1,2	28	7	25	111	8	7,2	8,6
Pyrénées Atlantiques	114	4	3,5	26	9	34,6	123	13	10,6	3,2
Acad Bordeaux	762	21	2,7	152	72	47,4	914	93	10,2	6

Le blocage de plus de 10% des postes vacants fait porter sur les collèges et leur mobilité, le manque d'entrants dans notre académie. De quoi renforcer le sentiment d'injustice.

E. Les postes selon les départements

	Vacants	CLG	%	LYC	%	LP	%	EREA	%	CURE	%	CIO	%
Dordogne	113	63	55,7	39	34,5	4	3,5	1	0,9			6	5,3
Gironde	360	210	58,3	137	38,1	8	2,2					5	1,4
Landes	92	56	60,9	34	37	1	1,1			1	1,1		
Lot et Garonne	83	59	71,1	18	21,7	4	4,8					2	2,4
Pyrénées Atlantiques	114	57	50	50	43,8	4	3,5					3	2,6
Acad Bordeaux	762	445	58,4	278	36,5	21	2,7	1	1,3	1	1,3	16	2,1
RAPPEL 2007	816	494	60,5	298	36,5	10	1,2					14	1,7

Les collèges représentent 58.1% des postes fixes implantés dans les établissements et les lycées 41.9%. Les postes mis au mouvement correspondent à 5.9% des postes en collège et 5.1% des postes en lycée. C'est en Dordogne que les postes vacants sont les plus nombreux (6.4%) et dans les Pyrénées Atlantiques le moins (4.3%).

	COLLEGES POM						LYCEES POM						COLLEGES + LYCEES POM					
	Créations	Inter	Vacants	Total	Dont Cartes scolaires	Hors commune	Créa	Inter	Vac	Total	Dt Cartes scol	Hors com	Créa	Inter	Vac	Total	Dt Cartes scol	Hors com
Dor	20	7	36	63	12	9	5	5	29	39	8	2	25	12	65	102	14,1	24,5
Gir	76	16	118	210	47	37	24	11	102	137	19	14	100	27	220	347	48	28,8
Lan	15	5	36	56	5	3	4	3	27	34			19	8	63	90	12,4	21,1
LG	10	8	41	59	2		3	2	13	18	1		13	10	54	77	10,6	16,9
PA	17	8	32	57	5	5	6	5	39	50	1		23	13	71	107	14,8	21,5
Bx	138	44	263	445	71	54	42	26	210	278	29	16	180	70	473	723	100	24,9
en %	31	9,9	59,1	100	16	12,1	15,1	9,3	75,5	100	10,4	5,7	24,9	9,7	65,4	100		
Rappel 2007	38,2	7,7	54	100			29,2	6,7	64,1	100			34,8	7,3	57,8	100		

La part des créations dans les POM continue de s'affaïsser de 10% alors que le recul de l'an dernier était de 20%. Les postes en collège sont en recul de 9.9% alors que ceux en lycée chutent de 6.7% alors que l'an dernier les collèges affichaient -3.3% et les lycées -19.7%.

Les collèges affectés en complément de service hors commune (illégaux au regard du décret de 1950) sont de 9.68% avec des pointes en Gironde (14.7%) et en Dordogne (10.8%) alors qu'il n'y en a pas dans le Lot et Garonne ou peu dans les Pyrénées Atlantiques (4.7%) et dans les Landes (3.3%).

F. 101 mesures de cartes scolaires

	CLG	LYC	TOTAL	
DORDOGNE	5	5	10	
GIRONDE	28	20	48	
LANDES	5	4	13	2 en ZR - 2 autres
LOT ET GARONNE	6	3	10	1 en ZR
PYRENEES ATLANTIQUES	8	11	20	1 autre
ACAD BORDEAUX	52	43	101	3 en ZR - 3 autres

Contrairement à l'année dernière, le rectorat n'a pas fourni l'ensemble des mesures de carte et les documents des CTPD n'ont pas permis de faire une synthèse académique. Dans nos disciplines, c'est

10 de plus dont certaines ont été abandonnées entre avril et juin. Dans le mouvement, il n'est pas rare que les collègues en mesure de carte se retrouvent dans leur établissement grâce à la mutation d'un des collègues. C'est en Gironde que les mesures de carte ont été les plus nombreuses et fréquentes.

G. Plus de 1000 collègues avec un complément de service

1078 professeurs étaient en poste à cheval sur deux établissements qu'il soit dans le même établissement, dans une même commune et hors commune. C'est moins que l'an dernier où étaient recensés en juin 1151 collègues dans la même situation. Ce recul de 6.3% se retrouve pour les compléments de service hors commune qui passent de 385 à 334, soit une baisse de 13.2%. 31% des professeurs en complément, le sont donc hors commune. Ces compléments sont illégaux. Le SNES demande l'abandon de ceux inférieurs à 6h mais n'obtient pas toujours gain de cause.

De même, nous avons obtenu la décharge d'une heure pour tout complément hors commune et la prise en charge des frais de déplacement.

Il faudra être vigilant sur le terrain et exiger ces droits qui sont parfois dénié par les chefs d'établissement.

Par ailleurs, nous sommes intervenus pour dénoncer le « mercato » organisé par l'IA de la Gironde où les chefs d'établissement sont chargés de fabriquer les compléments de service sans pour autant avoir l'élégance de le dire aux collègues.

	TOTAL	Dont Hors Commune	Poids	Dont Hors commune	Part des Hors Commune
DORDOGNE	226	60	21	18	26,5
GIRONDE	563	179	52,2	53,6	31,2
LANDES	106	35	9,8	10,5	33
LOT ET GARONNE	100	15	9,3	4,5	15
PYRENEES ATLANTIQUES	83	45	7,7	13,5	54,2
ACAD BORDEAUX	1078	334	100	100	31
Rentrée 2007	1151	385			33.4

	CSD	Dont Hors commune	%
CLG	845	265	31,4
LYC	177	45	25,4
LP	48	22	45,8
Autres	8	2	41,5
Total	1078	334	31

78.4% des CSD sont situés en collège et 79.3% des CSD hors commune

La Dordogne et la Gironde ont encore renforcé leur nombre de CSD en pesant 73.2% contre 70% de l'ensemble.

Il faut mener la bataille sur ce point dans les établissements et auprès des IA.

H. Les compléments de service en SEGPA

L'enseignement en SEGPA n'a rien d'officiel dans nos statuts. Normalement, ce sont les instituteurs spécialisés et les PLP qui sont appelés à faire l'enseignement après avoir reçu une formation spéciale.

Le SNES se bat tous les ans pour que les postes ne soient pas installés en SEGPA et pour obtenir que le service ne dépasse pas la moitié du temps.

Certains sur le terrain relaient la lutte et refusent de faire les services. Ce qui a conduit l'administration à créer un poste de PLP en lettres anglais.

	DORDOGNE		GIRONDE		LANDES		LOT ET GARONNE		BORDEAUX		ETP
	Prof.	Heures	Prof.	Heures	Prof.	Heures	Prof.	Heures	Prof.	Heures	
Lettres arts					1	3	1	1	2	4	
Lettres EPS			1	5					1	5	
Lettres ang	1	2	3	6	1	2	1	4	6	14	
Techno	3	5	3	8	2	5	2	6	10	24	
SVT/ SP			2	5	1	6			3	11	
PEGC	4	7	9	24	5	16	4	11	22	58	3,2
L. Modernes			1	3					1	3	
anglais	26	78	90	337	17	64	18	61	151	540	
Hist Geo	3	21	5	9					8	30	
Techno	4	15	22	72,5	5	12,5	8	19,5	39	119,5	
SC Phys			15	37	5	25			20	62	
SVT	1	3,5	15	50,5	1	6	1	6	18	66	
Musique	4	10	14	42	3	12	5	7	26	71	
Arts	4	10,5	14	48,5	2	5			20	64	
TT TL	42	138	176	599,5	33	124,5	32	93,5	283	955,5	53,1
EPS	33	128	91	323	20	67	14	39,6	158	557,6	31
PLP	2	12,5	1	9					3	21,5	1,2
Total 2008	81	285,5	277	955,5	58	207,5	50	144,1	466	1592,6	88,5
Rappel 2007	77	258	257	823	51	181	54	187	439	1449	
EVO	4	27,5	20	132,5	5	23,5	1	-42,9	27	143,6	
ETP 2008	15,9		53,1		11,5		8		88,5		

Les Pyrénées Atlantiques globalisent les dotations ce qui fait qu'aucun CSD n'apparaît dans leurs état. Pourtant, des heures type lycée sont sans doute affectées dans les SEGPA.

La question à poser aux IA et au recteur sera : pour quelle raison les SES ont-elles eu besoin de 8 ETP de plus cette année ?

De même, seront énoncées nos exigences : le respect du volontariat des collègues, leur formation et le paiement des heures de coordination. Nous rappelons qu'une petite indemnité est prévue par les textes réglementaires, elle est exigible au prorata des heures effectuées en SEGPA.

Les supports du mouvement sont essentiels pour assurer une bonne mutation. Les importantes suppressions de postes inquiètent à juste raison les collègues qui hésitent parfois à muter car ils se placent en position du dernier arrivé qui peut essayer soit un complément de service doit une mesure de carte.

C'est pourquoi, il est indispensable d'assurer la transparence de ces supports d'abord via le CA qui doit avoir le TRMD (Tableau de Répartition des Moyens par Discipline) à la rentrée pour pouvoir comparer avec celui voté au printemps. De même, la bataille du refus des heures supplémentaires doit être poursuivie car nous l'avons vu le rectorat a été obligé de revenir sur 89 suppressions ainsi que 78.8 ETP transformés en Blocs de Moyens Provisoires. Ce sont 167.8 ETP qui ont été récupérés, ce qui n'est pas rien.

III. Le mouvement intra 2008

A. 3104 collègues dans l'intra

DEMANDES	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
de l'inter	943	829	801	576	657	888	567	749	729	605
TZR Bordeaux	1626	1613	1416	1118	1013	832	1090	1077	1096	1072
En poste fixe	1567	1297	1212	1153	1153	1382	1453	1477	1369	1427
TOTAL	4136	3739	3429	2847	2823	3102	3110	3303	3194	3104
Evolution		-397	-310	-582	-24	279	8	193	-109	-90
EN %	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
de l'inter	22,8	22,2	23,4	20,2	23,3	28,6	18,2	22,7	22,8	19,5
TZR Bordeaux	39,3	43,1	41,3	39,3	35,9	26,8	35	32,6	34,3	34,5
En poste fixe	37,9	34,7	35,3	40,5	40,8	44,6	46,7	44,7	42,9	46
Evolution		-9,6	-8,3	-14	-4,1	9,9	0,2	6,2	-3,3	-2,8

Une nouvelle baisse de 90 demandeurs qui équivaut à 2.8%. Elle est due au recul sensible des arrivées de l'inter (-17%) qui est orchestré par l'administration. Cette politique ne correspond pas à la volonté des collègues, elle entraîne des vacances de postes. Elle est donc négative.

INTRA	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Mutés en %	78,7	62,6	48,9	48	47,6	47,4	40	47,5	44,7	40,5
de linter	99,8	99,7	98,5	99,5	99,8	98,9	98,5	98,7	99,2	98,8
TZR	99,7	67,5	55,7	33,5	34,7	19,6	21,9	26,7	23,8	20,1
Poste fixe	44,2	34,4	32,9	37,3	29,1	31,9	30,6	36,6	32,5	31,1

Toujours moins de mutés

59.5% des collègues n'ont pas pu muter cette année. Ceci a concerné principalement les collègues en poste en ZR et en établissement de l'académie. On n'est pas loin de l'étiage de 2005.

INTRA	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
En extension %	8	6,3	8,6	3,5	9,3	15,3	12	7,4	7,8	6,7
3 premiers vœux %	35,8	58,7	56,3	62	44,1	NC	42,1	45,2	46,3	44,6

Le nombre de collègues mutés en extension est un peu moins important que l'an dernier. Par contre, le nombre de collègues satisfaits dans leurs 3 premiers vœux est moindre. Pour ceux affectés dans leur premier vœu, ils sont aussi moins nombreux (27.4% contre 28.6% l'an dernier).

13 collègues ont été traités en vœu 0 contre 7 en 2007. Parmi ceux-ci un piston du recteur en lettres modernes à Bordeaux.

	VŒU 1	%	VŒU 2	%	VŒU 3	%	TOTAL	%	VŒU 0	%
INTER	108	18,1	35	5,8	27	4,5	170	28,4	5	0,8
TZR	72	33,3	33	15,3	17	7,9	122	56,5	1	0,5
POSTE FIXE	165	37,2	72	16,2	35	7,9	272	61,3	7	1,6
TT	345	27,4	140	11,1	79	6,3	564	44,8	13	1
% R. 2007		28,6		11,4		6,3		46,3		0,5
% R. 2005		26,1		9,1		6,9		42,1		
% R. 2002		41,1		14,2		6,7		62		

96 collègues ont demandé une mutation simultanée et 74 ont obtenu une mutation soit 77.1%. C'est équivalent à l'an dernier.

Les mutations selon les départements

	INTER	TZR	INTRA	TOTAL	%	R. 07				EN %		
							Dt MCS	%	R. 07	INTER	TZR	INTRA
DOR	117	21	42	180	14,3	13,6	10	5,5	4,1	19,6	9,7	9,5
GIR	255	96	223	574	45,6	43,4	48	8,4	3,9	42,6	44,4	50,2
LAN	80	37	44	161	12,8	12,8	13	8,1	6	13,4	17	9,9
LG	87	15	42	144	11,4	11,5	10	6,9	7,9	14,5	6,9	9,5
PA	59	47	93	199	15,8	18,6	20	10	13,2	9,9	21,7	20,9
BX	598	216	444	1258	100	100	101	8	6,4	100	100	100

47.5% des entrants dans l'académie ont été affectés dans les 3 « petits » départements (24-40-47) contre 42.9% l'an dernier. L'entrée en Gironde et surtout dans les Pyrénées Atlantiques a donc été plus difficile.

Les mesures de carte ont eu un plus grand impact sur la fluidité du mouvement notamment en Gironde.

Ce d'autant plus que le rectorat n'a pas respecté la règle nationale d'affectation dans deux cas que nous avons dénoncé.

Les collègues qui avaient refusé la transformation de leur poste assorti d'un complément de service hors commune ont été mutés hors de leur poste alors que ce dernier été pris par un autre collègue. La règle veut que le poste doit fermé.

Pour les collègues en carte « normale », le rectorat n'a pas respecté la règle de l'affectation au plus proche dès lors qu'il y avait un poste vacant avec un complément de service.

Ces entraves à la règle ont été sensibles dans une discipline comme l'allemand où 4 collègues ont été traités en vœu 0 ou vœu forcé.

B. L'impact des bonifications

Les différentes bonifications s'organisent en 4 parties.

- La situation professionnelle qui constitue le barème commun prenant en compte l'ancienneté de service (échelons) et de poste dont le SNES a obtenu une valorisation de 50 points tous les 3 ans au lieu de 4 ans.
Cette année, 270 collègues étaient concernés dont 113 ont été mutés soit 41.8% contre 50.6% l'an dernier.

- La situation administrative
15 stagiaires en situation ont été mutés dont un en extension contre 27 stagiaires l'an dernier.
101 mesures de carte dont 98 étaient en poste fixe et 3 en ZR. 50 ex mesures de carte ont demandé une mutation, 13 ont été mutées.
6 collègues étaient en rural isolé.
Aucun collègue n'a fait valoir la bonification 47-33 car elle ne valorisait que le vœu départemental.
22 collègues avaient des points APV contre 40 l'an dernier
62 collègues disposaient de 120 points pour 5 ans et plus d'ancienneté, 22 ont été mutés soit 35.5%.
Cette année, le rectorat a proposé une bonification de 300 points pour les TZR disposant de 8 ans et plus d'ancienneté tout en ayant 200 points pour ceux ayant 5 ans à 7 ans d'ancienneté.
Pour ces derniers, ils étaient 121 dont 23 ont muté soit 19%. Pour les TZR de 8 ans et plus, ils étaient 110 dans le mouvement dont 15 n'ont pas utilisé la bonification qui ne s'applique pas au niveau de l'établissement. Pour les autres, 28.4% ont muté. Au total, les TZR ont moins muté.

- Situation et choix individuels.
139 bonifications IUFM ont été validées alors qu'il y avait 78 stagiaires IUFM dans le mouvement. Les bonifications IUFM sont en recul de 17.3%.
10 collègues ont formulé un vœu préfèrentiel départemental.
241 agrégés ont fait valoir une bonification sur les 355 présents dans le mouvement (67.9%, ce qui est plus que l'an dernier ou 44.9% des agrégés avaient fait ce choix). 52 ont été mutés soit 21.6% contre 50% l'an dernier.
- Situation familiale.
96 collègues étaient en mutation simultanée dont 74 ont muté.
58 collègues étaient en RRE (enfant seul) contre 51 l'an dernier.
315 ont fait valoir une séparation contre 350 l'an dernier. 138 avaient 1 an de séparation, 86 avaient 2 ans de séparation, 43 avaient 3 ans de séparation et 48 avaient 4 ans et plus de séparation.

Enfin, 52 collègues disposaient d'une bonification médicale contre 41 l'an dernier, sachant que les collègues doivent déposer un dossier handicap à la Maison Départementale du Handicap. Par ailleurs, le rectorat a accepté trois cas pour attribuer les points dont celle de détresse. Ce qui peut expliquer cette inflation des dossiers médicaux qui pèse dans les affectations des collègues.

C. La mutation selon les corps

L'impact de la bonification « agrégé » installée en 2005 a pour but d'inciter ces collègues à muter vers les lycées en leur attribuant 90 points sur le vœu établissement et 180 points sur le vœu commune type lycée ou département type lycée.

355 agrégés ont participé au mouvement (11.4%) ce qui est un recul de 0.5 points. 137 ont été mutés soit 38.6% contre 45.5% l'an dernier.

% des agrégés mutés	en CLG	en Lyc	en ZR	% des certifiés mutés	en CLG	en Lyc	en ZR
en 2008	25,5	56,2	18,2	en 2008	55,1	21,4	22,4
en 2007	27,6	51,7	20,7	en 2007	56,6	21,6	21,5
en 2006	24,2	61	9,3	en 2006	50,2	22,5	26
en 2005	20	52,9	26,4	en 2005	48,8	19,8	30,3
en 2004	18,5	41,7	39,7	en 2004	47,4	17	35

Ce qui a changé au fil du temps c'est l'affectation en ZR qui s'affaïsse pour les deux corps. La bonification joue donc son rôle même si on peut observer que plus d'agrégés se retrouvent en collège.

D. Les mutations des gros barèmes

En 2007, le rectorat a accédé à la demande du SNES de valoriser l'ancienneté en poste en donnant un barème de 50 points tous les 3 ans au lieu de 4 ans. Il s'agissait d'assurer une meilleure fluidité ainsi qu'une plus grande rotation.

	Demandes	Dt > ou = 180	%	R. 2007	Mutés	%	R. 07	Dt > ou = 180	% mutés	R. 2007	R. 2006
CLG	534	264	49,4	47,4	158	29,6	27,9	75	47,5	44,1	27,8
LYC	168	92	54,8	57,9	48	28,6	28,1	29	60,4	60,4	52
ZR	456	105	23,0	23,4	88	19,3	19	28	31,8	45,1	61
Total	1158	461	39,8	38,6	294	25,5	24,1	132	44,9	47,4	40,8
Autres	16	7			6			4	45,3		

L'étude ne porte que sur les demandeurs en Gironde. Si la mutation des « gros barèmes » de 180 points et plus (en barème commun) est plus assurée pour les collègues en poste fixe, cela ne vaut pas pour les TZR dont le rectorat a enlevé la bonification ZR sur l'établissement ce qui peut expliquer le décrochage.

E. Les mutations selon les sexes

Les femmes représentent 67.3% des demandes et 68% des mutés. L'an dernier, elles représentaient les 2/3 des demandes et 68.9% des mutés.

	DEM	%	MUT	%	EN PF	%	Dt CLG	%	Dt LYC	%	Dt ZR	%
Hommes	1014	32,7	402	32	310	31,2	165	26,1	135	43,3	92	34,6
Femmes	2090	67,3	856	68	682	68,7	468	73,9	177	56,7	174	65,4
Total	3104		1258		992		633		312		266	

Pourquoi les femmes mutent-elles plus en collège, alors que les hommes mutent plus en lycées et en ZR ?

L'analyse de deux disciplines représentant 22% des demandes et 25% des mutés permet d'affirmer que les hommes précisent beaucoup plus leur demande en formulant un plus grand nombre d'établissements. Il n'y a pas de différence notable dans la formulation pour les collèges alors que la différence est de 10 points pour la formulation des lycées.

Au total, il semble que les hommes mutent plus pour assurer leur confort de carrière. En précisant leur demande, ils sont moins mutés que les femmes et accèdent donc en plus grand nombre dans les lycées.

Sur le champ de l'étude, l'écart entre

les demandes	HOM %	FEM %	Ecart	les mutations	HOM %	FEM %	Ecart
d'un collège	12	12,6	0,6	en collège	50	59,8	9,8
d'un lycée	18,3	9,7	-8,6	en lycée	26,2	16,7	-9,5
tout type	69,6	77,7	8,1				

Par rapport à l'an dernier, s'observe une dégradation de l'entrée des femmes en lycée. L'écart s'est creusé passant de 7.6 à 12.9.

Les professeurs femmes arrivant de l'inter ont été beaucoup plus affectées en collège (71.3% contre 66.6% l'an dernier). Chez les hommes ce sont les collègues en poste de l'académie qui ont été plus affectés en lycée (47.8% contre 33.3 l'an dernier). Même phénomène chez les TZR de Bordeaux qui sont 40.8% en lycée contre 38.4% l'an dernier.

Les professeurs femmes doivent préciser leur demande si elles veulent pouvoir accéder en plus grand nombre en lycée.

F. La mécanique du mouvement

Le mouvement intra obéit à des règles précises négociées chaque année entre le rectorat et els organisations syndicales.

Cette année, deux changements ont été opérés.

Le vœu « géo » ou groupement de commune a disparu. Le SNES demandait depuis des années de désordonnement des communes dans le géo, le rectorat continuait de refuser d'où sa décision de faire disparaître ce type de vœu.

Pour stabiliser les TZR les plus anciens, une bonification supplémentaire leur a été accordée ce que le SNES a approuvé ; par contre nous avons dit non au positionnement des bonifications sur le vœu commune à la place de l'établissement. Nous faisons le constat que les TZR ont continué de demander des établissements et ont donc moins muté tout comme les collègues ayant d'autres type de bonification.

LES INTRAS	Dordogne	Gironde	Landes	Lot et Gar	Pyr Atl	Bordeaux	%
Anglais	1	5		1	13	20	10,7
Arts plastiques		2				2	9,1
Documentation		1				1	2,4
Eco gestion B		1				1	7,1
Education		5				5	10,6
Education Musicale				1		1	2,8
Espagnol	1	7	1			9	13
Génie Méca Cons		1				1	16,7
Histoire Géo	1	9	1	1	2	14	10,7
Lettres classiques		1				1	1,7
Lettres modernes		1		2	2	5	3,4
Mathématiques	1	9	3	3	12	28	15,5
Philosophie		1				1	5,5
SES		3			1	4	19
SVT		2	1			3	7
Sc physiques		4	1	1	2	8	10,7
Total	4	52	7	9	32	104	8,3
en %	3,8	50	6,7	8,6	30,8	100	

Le ministère a développé un logiciel qui traite 2 phases sur 4 du mouvement, ceci a limité les candidats cachés. Les commissaires paritaires du SNES ont fait des propositions « d'intra » départementales et ou communales. Ceci a permis la mutation de 104 collègues supplémentaires soit 8.3% des

mutés contre 7.4% l'an dernier.

Les « intra » obéissent à des règles liées au barème en dessous de la barre et une fois que le département et/ou la commune sont fermés.

Les collègues arrivés dans un vœu large sont repérés selon qu'ils aient formulé ou pas des vœux précis avant le vœu large.

Les intras consistent à proposer un collègue non muté sur le poste occupé par le vœu large à condition qu'il le batte au barème. Ceci permet de faire des chaînes et de muter, si cela est possible plus de collègues.

Un inconvénient de gestion informatique s'en suit. Pour éviter d'afficher de fausses barres, notre système affiche pas de poste vacant ce qui n'est pas compris par certains syndiqués qui savent qu'il y avait bien un poste. Le SNES travaille à trouver une solution à ce problème informatique.

De fait, nous avons eu l'impression d'un mouvement appauvri du fait du manque de postes et de postulants.

G. Les entrants

605 personnes entraient dans l'académie, 598 ont été mutés au final (98.8%). L'entrant type est une femme d'une trentaine d'années qui exerce dans un collège de la Région Parisienne.

1. d'où viennent-ils ?

INTER	MUT	%	R. 07		MUT	%	R. 07
Collège	189	31,6	28,5	ZR	110	18,4	22,5
Lycée	61	10,2	15,4	ATP	42	7	6
LP	2	0,3	0,7	S. SIT	16	2,7	4,5
CIO	6	1	0,2	IUFM	78	13	12
En poste	258	43,1	44,8	REINT	43	7,2	5,9
				DIV	57	9,5	6,2

Le nombre de collègues en poste dans une autre académie (PF et ZR) a décliné alors que progresse le retour des collègues du hors de France et du détachement.

Les femmes sont majoritaires (68.7%) et les entrants ont de 23 à 63 ans. Les moins de trente ans sont 25.1%, les trentenaires sont 44.3%, les quarantenaires sont 19.1%, les cinquantenaires sont 5.5% et les soixantenaires 1.3%. 10.2% sont des agrégés, 84.4% des certifiés, 3.2% des CPE et 2.2% des COPSYS.

2. où mutent-ils ?

Soixante treize ont été affectés en extension soit 12.2%, c'est un peu moins que l'an dernier (14.8%).

	MUT	POIDS	R 07	EVO	CLG	%	LYC	%	AUT	ZR	%
Dordogne	117	19,6	17,4	+	50	42,7	17	14,5	5	45	38,5
Gironde	255	42,6	44,3	-	136	53,3	50	19,6	7	62	24,3
Landes	80	13,4	12,4	+	37	46,2	12	15	1	30	37,5
Lot et Garonne	87	14,5	13,1	+	37	42,5	12	13,8	3	35	40,2
Pyrénées Atlantiques	59	9,9	12,7	-	20	33,9	9	15,2	3	27	45,8
Acad Bordeaux	598	100	100		280	46,8	100	16,7	19	199	33,3
RAPPEL 2007						48,1		18,8			30,7

Progression marquée de l'affectation dans les 3 « petits » départements que représentent 47.5% des mutations contre 41.7%. Autre évolution, un plus grand nombre de collègues affectés en ZR notamment dans les Pyrénées Atlantiques et le Lot et Garonne.

Toujours grégaires : comme tous les ans, les collègues entrant dans notre académie sont souvent affectés dans le même type d'établissement.

CLG => CLG	65.6%	CLG => LYC	11.6%	CLG => ZR	21.7%
LYC => LYC	52.5%	LYC => CLG	27.9%	LYC => ZR	18%
ZR => ZR	49.1%	ZR => CLG	38.2%	ZR => LYC	10%

3. Quels types de vœux ont été obtenus ?

En %	DOR	GIR	LAN	LG	PA	BX
ETA	8,5	5,5	7,5	4,6	6,8	6,3
COM	29,9	31	26,2	23	15,2	27,4
DEP	17,9	37,6	28,7	27,6	32,2	30,6
ACA				1,1		0,2
EPL	56,3	74,1	62,4	56,3	54,2	64,5
ZRE	10,2	6,3	13,7	9,2	16,9	9,5
ZRD	6	14,9	15	11,5	23,7	13,5
ZRA			1,2			0,2
ZR	16,2	21,2	29,9	20,7	40,6	23,2

La formulation du vœu départemental est plus important pour entrer en Gironde, celui d'un vœu ZRD est nécessaire pour s'assurer l'entrée des Pyrénées Atlantiques.

H. La mutation des TZR de Bordeaux

76.2% des TZR ont demandé une mutation contre 75.1% l'an dernier et 74.3% en 2006. C'est toujours la catégorie de personnels qui subit le plus de modifications du barème. L'administration cherche à rogner la bonification TZR. En 2004, le ministère a donné le ton en supprimant celle-ci à l'inter. Dans l'académie de Bordeaux, nous avons défendu cette bonification au titre de la pénibilité ce qui n'empêche pas le rectorat de revenir à la charge tous les ans. Cette année, la bonification a été améliorée pour les plus anciens TZR afin de permettre une meilleure stabilisation. Mais, elle a été enlevée au niveau du vœu établissement comme toutes les autres bonifications. Au final, les TZR ont beaucoup moins muté (15.3% contre 23.8% l'an dernier). Les TZR disposent de trois niveaux de

bonification selon la durée d'affectation (4 ans = 80 points, 5 ans à 7 ans = 200 points, 8 ans et plus = 300 points).

Le SNES reviendra à la charge pour préserver les droits à muter des TZR comme il réitérera la nécessité de les affecter de manière pérenne lors de l'intra, ce qui est toujours refusé par le rectorat.

	Total	%	DOR	%	GIR	%	LAN	%	LG	%	PA	%	ACA	%
TZR	1407	100	163		600		179		142		308		16	
DEM	1072	76,2	124	76,1	445	74,2	139	77,7	109	77,3	244	79,2	11	68,7
MUT	216	15,3	34	20,9	82	13,7	34	19	29	20,6	31	10,1	6	37,5

En DOR	21	9,7	15	44,1	5	6,1			1	3,4				
En GIR	93	43,1	10	29,4	69	84,1	4	11,8	10	34,5	4	12,9	3	50
En LAN	37	17,1	3	8,8	4	4,9	25	73,5	1	3,4				
En LG	15	6,9	2	5,9	1	1,2	1	2,9	11	37,9				
En PA	44	20,4	4	11,8	3	3,6	4	11,7	6	20,7	27	87,1	3	50
Dans ZAC	6	2,8												

Ecart 07	-45	-17,2	-6	-8,1	-5	-5	-3	-7,8	-17	-21,2	-16	-10,2	+2	6,7
En CLG	100	46,3	16	47,1	42	51,2	14	41,2	13	44,8	14	45,2	1	16,7
En LYC	74	34,2	11	32,3	26	31,7	15	44,1	5	17,2	12	38,7	5	83,3
En AUT	4	1,9	1	2,9					2	6,9	1	3,2		
En ZR	38	17,6	6	17,6	14	17,1	5	14,7	9	31	4	12,9		

- Une stabilisation importante des TZR des Pyrénées Atlantiques et de la Gironde dans leur département (+80%)
- Le Lot et Garonne est celui qui exporte le plus ses TZR qui ont nettement moins muté que l'an dernier.
- Moins de TZR affectés en collègue (46.3% contre 50.6% l'an dernier)
- 17 TZR soit 7.9% ont muté dans une autre ZR de leur département.

1. Quels types de vœux ont été obtenus ?

%	DOR	GIR	LAN	LG	PA	BX
ETA	33,3	11,5	8,1	6,7	4,2	11,1
COM	42,8	53,1	59,5	60	51,1	53,2
DEP		18,7	16,2	13,3	23,4	17,1
EPL	76,1	83,3	83,8	80	78,7	81,4
ZRE	23,8	12,5	10,8	20	10,6	13,4
ZRD		4,2	5,4		8,5	4,6
ZR	23,8	16,7	16,2	20	19,1	18

A l'exception de la Dordogne, la plupart des TZR a formulé un vœu COMMUNE (COM) afin de pouvoir bénéficier de leur bonification.

Les TZR ayant demandé une mutation sont des femmes à 64.8%.

13.9% sont des agrégés, 81.9% des certifiés, 4.2% des CPE âgés de 25 ans à 61 ans.

I. Les collègues en poste fixe dans l'académie

1427 personnes ont demandé une mutation soit 12% des collègues en poste dans un établissement contre 11.6% l'an dernier.

444 ont été mutés soit 31.1% des demandeurs et 3.7% des collègues en poste. Parmi les mutés, 98 étaient en mesure de carte soit 22.1% contre 20% l'an dernier. C'est toujours dans les Pyrénées Atlantiques que les cartes pèsent le plus sur le mouvement, à titre d'exemple aucun poste n'était disponible en espagnol pour les autres demandeurs. Par contre, la situation s'est dégradée en Gironde

où les mesures de caret ont grimpé de 12.6 à 20.9% des mutés en poste. 10 collègues ont été traités en extension faute de poste où se recaser.

	TT	%	DOR	%	GIR	%	LAN	%	LG	%	PA	%
PF	11889		1442		5587		1377		1195		2288	
DEM	1427	12	184	12,8	717	12,8	179	13	144	12,1	202	8,8
MUT	444	3,7	55	3,8	212	3,8	52	3,8	50	4,4	75	3,3
En DOR	42	9,5	31	56,4	4	1,9	4	7,7	1	2	2	2,7
En GIR	223	50,2	17	30,9	188	88,7	8	15,4	9	18	1	1,3
En LAN	44	9,9	3	5,5	10	4,7	27	51,9	2	4	2	2,7
En LG	42	9,5	2	3,6	5	2,4			34	68	1	1,3
En PA	93	20,9	2	3,6	5	2,4	13	25	4	8	69	92
En CLG	254	57,2	23	41,8	132	62,3	23	44,2	30	60	46	61,3
En LYC	146	32,9	14	25,5	75	35,4	16	30,8	7	14	34	45,3
AUT	18	4,1	2	3,6	9	4,2	2	3,8	2	4	3	4
En ZR	26	5,9	3	5,5	7	3,3	3	5,8	3	6	10	13,3

C'est dans les Pyrénées Atlantiques et en Gironde que les collègues demandent le plus leur département.

Les Landes, tout proportion gardée, sont le département pivot où les collègues demandent la Gironde et les Pyrénées Atlantiques. En Dordogne, Lot et Garonne, les collègues ont plutôt demandé la Gironde.

Les affectations en collège et en lycée sont plutôt stables 71.9% des mutés en collège le sont en collège et 21.6% en lycée.

58.1% des collègues en lycée restent en lycée et 23.1% mutent pour un collège.

Les collègues étaient pour 68.2% des femmes. Les demandeurs avaient 26 ans à 62 ans. 10.4% étaient des agrégés, 1.6% des Copsy, 4.2% des CPE, 83.5% des certifiés. Ils ont été affectés pour la grande majorité sur des vœux en établissement.

	DOR	GIR	LAN	LG	PA	BX	TZR	INTER
ETA	47,6	30,9	31,8	42,9	25,8	32,6	11,1	6,3
COM	31	45,3	36,4	42,9	36,5	41	53,2	27,4
DEP	14,3	20,6	22,7	7,1	26,9	20,3	17,1	30,6
EPL	92,9	96,9	90,7	92,9	89,2	93,9	81,5	64,5
ZRE	4,8	1,8	4,5	4,8	2,1	2,7	13,4	9,5
ZRD		0,4	2,3		3,2	1,1	4,6	13,5
ZR	4,8	2,2	6,8	4,8	5,4	3,8	18,1	23,2

Ce sont les TZR qui jouent le plus les bonifications au niveau COM, les intra visant plutôt un type d'établissement et les inter sont obligés à des vœux plutôt départementaux.

J. L'intra selon les disciplines

44 disciplines participaient au mouvement, 21 ont permis des mutations plus importantes que la moyenne établie à 40.5%. Toutefois, toutes les disciplines ont subi une érosion du nombre de mutés dans un mouvement globalement appauvri.

10 disciplines très bloquées < ou = à 25%		13 disciplines bloquées de 25 à 40,5%		12 disciplines fluides de 40,5 à 66,5%		9 disciplines très fluides > ou = à 66,6%	
Arabe	0	G.méca cons	28,6	Eco gestion Com	41,2	Arts app	66,6
BTS Vente	0	Allemand	29,2	G. Meca Prod	44,4	Génie civil	66,6
G. Ind Text	0	Espagnol	30,4	SES	45,6	Orientation	71,4
G. Meca Maint	0	Education	31,7	Philo	46,1	Génie Bio	77,7
Occitan	8,3	Basque	33,3	Documentation	46,7	STMS	85,7
Italien	11,1	Portugais	33,3	Musique	47,4	Cuisine	100
Physique Ap	16,7	Russe	33,3	Philosophie	47,4	Microtec	100
Electronique	20	Lettres Modernes	34,6	Math	48,4	SVT/Math	100
SVT	24,4	Sc Physiques	35,2	Informatique	50	Tec Service	100
Electrotec	25	Arts plastiques	35,5	Eco gestion Ad	51,9		
		Eco info	36,4	Anglais	53,1		
		Eco gestion B	36,8	Lettres Classiques	61,7		
		Histoire Géo	39,5				

La dégradation la plus importante cette année concerne les lettres modernes où peu d'intra n'ont pu être faites en raison de la pauvreté des postes au regard de la demande.

K. L'intra selon les types d'établissement

	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	EVO
CLG	26,2	28,2	51,3	54,1	53	43,6	45,5	46,4	51,5	50,4	-1,1
LYC	14,6	18	28,2	30,2	29,7	19,5	23,3	26,4	25,3	25,2	-0,1
Autres		0,8	1,5	1,5	2,7	2	2,5	2,7	2,1	3,3	1,1
ZR	59,3	53	18,3	13	14,6	34,8	28,6	24,5	21,1	21,1	

	CLG	%	LYC	%	LP	%	AUT	%	CIO	%	TT PF	%	ZR	%	TOTAL	POIDS	POIDS PF
DOR	80	44,4	38	21,1	5	2,8			4	2,2	127	70,5	53	29,4	180	14,3	12,8
GIR	318	55,4	155	27	8	1,4	1	0,2	7	1,2	489	85,2	85	14,8	574	45,6	49,3
LAN	77	47,8	40	24,8	1	0,6			2	1,2	120	74,5	41	25,5	161	12,8	12,1
LG	74	51,4	23	16	3	2,1			3	2,1	103	71,5	41	28,5	144	11,4	10,4
PA	85	42,7	61	30,6	4	2			3	1,5	153	76,9	46	23,1	199	15,8	15,4
BX	634	50,4	317	25,2	21	1,7	1	0,8	19	1,5	992	78,9	266	21,1	1258	100	100

Cette année, ce sont les Pyrénées Atlantiques qui ont bien été coincées en affichant 15.8% des mutations alors qu'elles sont autour de 20% des postes. Les suppressions ont très nettement pesé dans l'accès rendu plus difficiles de ce département.

La moitié des collègues a été affectée en collège et c'est en Gironde que l'on a le plus de « chance » d'être en collège.

Le quart des collègues a été affecté en lycée et c'est dans les Pyrénées Atlantiques que l'on a le plus de « chance » d'être en lycée.

Les ZR accueillent 1/5^{ème} des collègues et c'est en Dordogne que l'on a le plus de « chance » d'y être affecté.

L. Les syndiqués dans le mouvement

%	2003	2004	2005	2006	2007	2008
AJ	31,1	31,3	29,3	31,4	30,7	30,9
FICHES	64,6	66,6	67,2	68,2	70	63,4

Stabilité du nombre des syndiqués mais un moins bon retour des fiches syndicales pourtant essentielles au contrôle des barèmes et au suivi du dossier des collègues. Sans doute faudrait-il revoir la fiche nationale ou les pièces à joindre car chaque dossier est assez lourd à constituer.

1. Qui sont les syndiqués ?

Les entrants dans l'académie étaient syndiqués à 47.4% dont les stagiaires IUFM à 64.1%. Pour les collègues de l'académie, 26.9% étaient syndiqués avec des variations selon les départements, les types d'établissement ou les corps.

	% AJ		% AJ		% AJ
DOR	28,2	CLG	26,1	AGR	31,3
GIR	23,2	LYC	29,1	CER	31,3
LAN	31,1	ZR	33,7	CPE	23,6
LG	32			COPSY	28,6
PA	30				
BX	26,9				

68.4% des syndiqués sont des fidèles, 23.8% sont de nouveaux adhérents, 77% des anciens qui ont ré adhéré.

37 collègues ont fait appel au SNES en qualité de prospects.

Le SNES conseille tous les collègues mais ne donne une information personnalisée qu'aux seuls syndiqués à jour, car il respecte la loi informatique

et libertés qui veut qu'une information personnelle ne soit adressée qu'à la condition que la personne l'ait précisée. C'est ainsi que les NAJ ne sont pas concernés par les envois.

2. Comment sont mutés les syndiqués ?

49.9% des syndiqués ont obtenu une mutation contre 36.3% pour les non syndiqués au SNES soit un écart de 13.6%.

MUTATIONS	SNES %	NON SNES	Ecart
Philosophie	72,7	37	35,7
Arts	60	26,7	33
SES	61,5	39,4	22,1

Dans certaines disciplines, l'écart est spectaculaire. Dans 22 groupes disciplinaires, 3 jouent en défaveur des syndiqués le plus souvent dans les petites disciplines.

Les commissaires paritaires du SNES travaillent au contrôle de tous les collègues et font leur travail dans le respect des barèmes. Ce qui fait la différence pour les syndiqués, c'est l'information qui leur est apportée via les publications, les sites, les conseils personnalisés. C'est aussi l'information qu'ils donnent via les fiches ou les contacts ce qui assure aux commissaires paritaires de meilleures interventions.

Donc globalement, mieux vaut être syndiqué au SNES pour muter ce qui ne veut toutefois pas dire que c'est une exclusive.

Cette année, le rectorat a libéré par bévue, les résultats de quelques disciplines sur I-PROF avant la tenue des FPMA. Il a promis qu'il ne recommencerait pas. Le SNES ne libère l'information qu'après vérification via internet, SMS et voie postale.

IV. Le potentiel de remplacement

Composé de TZR, MA et de contractuels, le potentiel de remplacement ne sera finalisé que début octobre après que les ajustements de rentrée auront été faits.

En juillet, ont été affectés les TZR, les MA.

	TT	D+R	RESTE	1 EPLE	2 EPLE	3 EPLE	AFA + ZR	TT AFA	R+R	RAD	TT RAD	% RAD	R 07
TZR	1352	38	1314	110	86	8	201	405	147	762	909	58	45,7
MA	85		85	7			11	18	18	49	67	78,8	66,7
TT	1437	38	1399	117	86	8	212	423	165	811	976	58	46,9
EVO	-62	-37	-25	-22	-49	4	-27	-94	-74	143	69		
%	-4,1		-1,7					-18,2		21,4	7,6		

Le potentiel de remplacement s'est affaibli de 1.7% mais sans avoir l'information sur les indisponibilités des MA (sur le total général, le recul est de 4.1%). Pour les TZR, les disponibilités sont au nombre de 25 et il y a 13 reconversions. Les personnels affectés en AFA sont 30.2% avec un nouveau recul de 6.2 points alors que les personnels en remplacement (RAD + RR) sont 69.8% contre 63.7% l'an dernier.

Les remplacements de courte durée (RAD) représentent 58% des personnels contre 46.9% en 2007 ce qui est la suite du basculement observé en 2007.

A. 1352 TZR dont 1314 sur le terrain

Le nombre de TZR est en recul de 2.1%, ce qui confirme la tendance observée l'an dernier où était notée une baisse de 3.6%.

Pourtant l'événement qui se confirme c'est la faiblesse du nombre de TZR en AFA, c'est à dire installés à l'année sur un BMP ou Bloc de Moyens Provisoires. S'eût pu être pire, car l'objectif du rectorat était d'imposer massivement les heures supplémentaires aux collègues et il s'y emploie toujours avec des pressions parfois inadmissibles de certains chefs d'établissement qui formulent des menaces directes aux collègues.

Année	TZR	AFA	%	RAD	%	Dt LP	%
1997	1649	1374	83,3	275	16,7	103	6,2
1998	1728	1074	62,2	654	37,8	56	3,2
1999	1846	832	45,1	1014	54,9	41	2,2
2000	1920	957	49,8	945	49,2	34	1,8
2001	1605	799	49,8	806	50,2	31	1,9
2002	1346	548	40,7	798	59,3	17	1,3
2003	1097	465	42,4	632	57,6	15	1,4
2004	1416	728	51,4	688	48,6	19	1,3
2005	1414	654	46,3	720	50,9	27	1,9
2006	1413	665	47,1	748	52,9	39	2,8
2007	1343	492	36,6	851	63,4	37	2,8
2008	1314	405	30,8	909	69,2	17	1,3

Toutefois, le rectorat a dû implanter 78.8 ETP en transformant l'équivalent de 157.6 emplois car il faut 2 HSA pour générer 1 heure poste.

C'est le point positif de nos luttes collectives de cette année même si nous pouvons en attendre encore plus avec les refus collectifs organisés dans les établissements.

B. La ventilation départementale des TZR

En %	2003	2004	2005	2006	2007	2008
DOR	8	10,3	11,3	11,7	11,3	12,3
GIR	45,6	42,6	44,1	44,3	43,8	42,3
LAN	12,4	12,6	13	12,5	13,1	12,6
LG	8,9	11,1	9,6	10,1	9,7	9,9
PA	25,1	23,4	21,9	21,3	22	22,9

Les calibrages opérés par le rectorat ne sont pas discutables malgré nos demandes réitérées.

C'est le département de la Gironde qui perd le plus de son potentiel par rapport à son poids (46%).

La distribution des TZR par zone de remplacement permet d'affiner le calibrage départemental sachant que trois types de zones existent selon les disciplines : une zone infra-départementale pour 11 disciplines,

l'académie en compte 12 ; une zone départementale pour 23 disciplines et une zone académique pour 8 disciplines technologiques dont nous demandons l'abandon. Cette ZR est un recul significatif passant de 17 TZR à 11.

DOR	TZR	EVO	GIR	TZR	EVO	LAN	TZR	EVO	LG	TZR	EVO	PA	TZR	EVO
DN	51	1	ARC	197	-15	MONT	45	-4	AG	48	-3	PA E	104	1
DS	74	2	SUB	110	-4	DAX	58	-1	VIL	51	-8	PA O	103	-1
DEP	39	-2	LIB	124	-10	PAR	25	2	DEP	35	4	DEP	100	-1
ACA	2	1	DEP	133	-8	DEP	42	-5	TT	134	8	ACA	3	-2
TT	166	2	ACA	8	-1	TT	170	-9	ACA		-1	TT	310	-3
			TT	572	-38									

Trois départements ont perdu plus de 5% de leurs TZR, il s'agit de la Gironde (6.1%) ; du Lot et Garonne (5.6%) et des Landes (5.2%). Les Pyrénées Atlantiques sont stables et la Dordogne progresse de 1.2%. Les ZR de Villeneuve, Mont de Marsan, Libourne et Arcachon perdent plus de 7% de leurs TZR.

34 TZR ont été affectés hors zone soit 2.5% ; c'est moins que les années antérieures. Trois disciplines sont plus particulièrement concernées : l'éducation, la philosophie et l'allemand. Certaines hors zones sont hors département (14) pour arranger des collègues éloignés de leur domicile familial.

Cette année, la DRH a développé des « situations particulières » (17) qui ressemblent à la renaissance des ex DR antérieures au mouvement national déconcentré.

C. Comment sont affectés les TZR ?

Les TZR sont réaffectés tous les ans pour des raisons financières, ce que nous contestons car la règle voudrait qu'ils soient rattachés de manière pérenne à un établissement administratif. Plusieurs sortes d'affectation sont possibles. Le rattachement à l'année dit AFA pour effectuer un service dans un ou plusieurs établissements (EPL), pour tout ou partie (ZR) de leur service. Ce rattachement n'est possible que si il y a un bloc de moyens provisoires dû à la vacance des heures poste ou à un regroupement d'heures supplémentaires (HSA => GHS).

Le deuxième grand type de rattachement est le RAD ou Rattachement pour faire des remplacements. Ce remplacement peut être à l'année, il est alors appelé RAD + REP ou pour des courtes et moyennes durées, il est alors appelé RAD et ouvre droit à des indemnités de remplacement, les ISSR.

Pour les TZR affectés dans plusieurs établissements, les droits sont les mêmes que les titulaires en poste : une heure de décharge et des frais de déplacement entre les deux établissements à condition de faire valoir ces droits.

	TZR	1 EPLE	2 EPLE	3 EPLE	TT EPLE	%	1 A+Z	2 A+Z	3 A+Z	AFA+Z	%	R+R	RAD	TT RAD	%
DOR	160	16	21	2	39	24,4	27	5		32	20	17	72	89	55,6
GIR	556	60	25	4	89	16	50	23	2	75	13,5	61	331	392	70,5
LAN	157	11	4		15	9,5	13	5		18	11,5	17	107	124	79
LG	130	4	11	2	17	13,1	15	3		18	13,8	23	72	95	73,1
PA	311	19	25		44	14,1	37	21		58	18,6	29	180	209	67,2
BX	1314	110	86	8	204	15,5	142	57	2	201	15,3	147	762	909	69,2
R. 2007	1343	131	128	3	262		156	73	1	230	17,1	237	614	851	63,4

Les TZR sont affectés lors d'un groupe de travail réuni mi-juillet selon un barème qui se compose de la situation professionnelle et du nombre d'enfants.

La situation des TZR change principalement dans trois départements, la Gironde, les Landes et le Lot et Garonne où ils sont très nombreux à faire du remplacement de courte et moyenne durée.

153 TZR sont affectés dans plusieurs établissements soit 15.6% contre 205 l'an dernier (15.3%). Une dizaine est appelée à couvrir 3 établissements ; ce que nous contestons.

55.8% des TZR sont rattachés dans un collège, 41.5% est dans un lycée, 1.3% dans un LP et 0.5% dans un autre type d'établissement.

D. La part des TZR à la fois en établissement et en ZR.

	PER	HEURES	ETP	ETP 07
DOR	32	213,5	11,9	12,2
GIR	75	517,4	28,7	33,5
LAN	18	125,25	7,0	12,3
LG	18	119,5	6,6	6,3
PA	58	378,15	21,0	19,9
BX	201	1353,8	75,2	84,3

Tous les ans, le rectorat affecte des TZR en sous-service ce qui lui « coûte » l'équivalent de 75.2 ETP. Il cherche à réduire ce coût. Tous les TZR affectés à 6h ou moins ne rentrent pas dans le décompte des surnombres budgétaires contrairement aux autres qui représentent une cinquantaine de surnombres.

E. La transformation d'HSA

155 postes fixes étaient budgétés par le Ministère pour être supprimés pour faire des HSA. Le Rectorat en a fermé 139 de plus que prévu sans doute pour apurer une partie de ses fameux « surnombres budgétaires ». La lutte menée par les collègues a permis de transformer l'équivalent de 78.8 ETP réinjectés en BMP dans l'affectation des TZR.

Dans nos disciplines, les HSA ont permis d'installer 42.73 ETP dans 14 disciplines. A noter qu'aucun BMP issu des HSA n'a pu être installé en math, dans les disciplines technologiques en SES et en technologie.

Ces transformations peuvent paraître modestes c'est pourtant l'aveu d'un échec d'une politique jugée à sa capacité de faire passer les heures supplémentaires.

ETP	CLG	LYC	TT	%
DOR	3,1	0,6	3,7	8,7
GIR	8,5	7,1	15,7	37
LAN	4		4	9,4
LG	5,8	0,2	6	14
PA	7,25	8,6	15,8	37
BX	27	15,7	42,7	100

C'est dans les Pyrénées Atlantiques et dans le Lot et Garonne qu'il y a eu le plus de transformation d'HSA en heures poste. C'est en collège que les transformations ont été les plus importantes.

F. Le potentiel de remplacement en hausse

On pourrait se réjouir des 6% de remplaçants disponibles dans les différentes disciplines mais nous avons déjà observé que cette amélioration est due aux suppressions de postes fixes.

Dans les disciplines générales, le potentiel de l'ordre de 6.4%, dans les disciplines technologiques de l'ordre de 6.1%, pour les CPE il est de 2.3% et pour les documentalistes de 0.4%.

Les disciplines déficitaires en remplaçants sont les lettres classiques, les SES, la technologie et les arts. Par ailleurs, les Copsy ne disposent pas de remplaçants ainsi que la documentation où ils sont epsilon.

Les disciplines qui sont en surnombre sont l'allemand, l'espagnol, les autres langues vivantes, certaines disciplines technologiques comme Génie électrique.

	% R. 08	% R. 07	EVO
DOR	5,1	4,6	0,5
GIR	6,3	4,8	1,5
LAN	7,3	6,2	1,1
LG	5,7	5,9	-0,2
PA	7,1	5	2,1
BX	6,4	5,1	1,3
ECART	2,2	1,6	

Les disparités départementales se sont aggravées pour ce qui concerne les disciplines générales. Le taux de remplacement a été amélioré partout sauf dans le Lot et Garonne. Ce département ainsi que la Dordogne auront nécessité d'avoir recours à des précaires. Dans le Lot et Garonne, cinq disciplines ne disposent d'aucun remplaçant : en philosophie, en lettres classiques, en SES, en technologie et en arts plastiques. En Dordogne, trois disciplines sont à découvert en lettres classiques, en technologie et en arts. Dans les Landes, aucun remplaçant n'est disponible en technologie. La situation risque d'être tendue en anglais et en math dans tous les départements.

G. L'évolution des postes en collège et lycée

240 postes fixes ont été supprimés, 25 TZR de plus ont été installés, ce qui porte à 215 personnes de moins dans les collèges et les lycées à la rentrée 2008.

	DORDOGNE				GIRONDE				LANDES				Lot et Garonne			
	CLG	LYC	TT	%	CLG	LYC	TT	%	CLG	LYC	TT	%	CLG	LYC	TT	%
PF	-22	-20	-42	-3,1	-54	-32	-86	-1,6	-6	-10	-16	-1,2	-19	-14	-33	-2,9
TZR	18	-2	16	11,1	-4	3	-1	-0,2	-4	-8	-12	-7,2	2	3	5	4,1
TT	-4	-22	-26	8	-58	-29	-87	-1,5	-10	-18	-28	-1,9	-17	-11	-28	-2,2

	Pyrénées Atlantiques				BORDEAUX						
	CLG	LYC	TT	%	CLG	LYC	TT	% CLG	% LYC	% Total	
PF	-33	-30	-63	-2,9	-134	-106	-240	-1,7	-2,1	-2,1	
TZR	1	16	17	6,1	13	12	25	1,8	2,2	2	
TT	-32	-14	-46	-1,9	-121	-94	-215	-1,7	-1,7	-1,7	

La suppression des postes de PEGC et de type lycée hormis les EPS a été importante en Dordogne, Lot et Garonne et les Pyrénées Atlantiques. Elle a été partiellement compensée par l'installation de TZR ce qui n'était pas le cas l'an dernier.

Il faudra attendre le bilan de la rentrée pour faire un point final sur l'évolution des postes.

C'est à la rentrée qu'il faudra reposer la question de l'action pour inverser cette tendance de destruction de l'emploi public qui met à mal la mobilité des collègues.

V. Conclusion

Marqué par les restrictions budgétaires, le mouvement 2008 a donné l'impression d'une relative pauvreté. Cette impression est bien confirmée par l'analyse. Le SNES continuera avec les collègues, à se battre pour une meilleure fluidité du mouvement, ceci passera avant tout par la lutte contre les suppressions d'emplois.

Le 2 décembre 2008, auront lieu les élections professionnelles où les personnels seront appelés à élire leurs représentants dans les instances paritaires. Le SNES aura besoin de tous ses militants pour convaincre une large majorité afin de renforcer l'efficacité collective de notre syndicat.

Fait à Bordeaux, le 3 août 2008